

Les Heures vagabondes de la Vienne



Emission en direct de Châtelleraut sur France Bleu Poitou
mercredi 20 juillet de 17h à 19h

Les Heures Vagabondes de la Vienne : Cats on Trees va résonner à Châtelleraut

Poitiers, le 13 juillet 2022

La dix-huitième édition du festival organisé par le Département de la Vienne se déroule jusqu'au 13 août. Les Heures Vagabondes offrent onze concerts gratuits dans les communes principalement rurales du département avec des grands noms de la scène hexagonale. Une programmation plurielle qui revient aux sources du festival après une édition 2021 uniquement rythmée par des artistes locaux. Pour faire face à la situation sanitaire inédite, le festival s'était, en effet, réinventé pour poursuivre la belle aventure musicale !

Alain PICHON, Président du Département de la Vienne, et Valérie DAUGE, Conseillers Départementaux du canton de Châtelleraut 2, accueillent Cats on Trees mercredi 20 juillet à Châtelleraut au lac de la Forêt.

CATS ON TREES

Presque une décennie après leur premier album et leur plus gros succès, «Siren Calls», le duo pop toulousain Cats on Trees dévoile un troisième opus «Alie» porté par 12 nouvelles chansons. Avec le single «Please Please Please», tube radiophonique envoutant à souhait, Nina et Yohan s'attachent à ciseler des textes profonds et touchants sur la fragilité et la beauté de la vie, de la famille, de l'amitié et des mélodies qui font mouche



Concert au lac de la Forêt - Accès à partir de 18h30 (début du concert à 21h)
Buvette/restauration
Pas de réservation

Les Heures vagabondes de la Vienne



DIFFUSER LA CULTURE AU CŒUR DES TERRITOIRES

Depuis 2004, le festival Les Heures Vagabondes enchante les soirées d'été, aux quatre coins du département, avec l'objectif de diffuser la culture en milieu rural et de la rendre accessible au plus grand nombre en favorisant le mélange des générations. Festival de tous les publics, Les Heures Vagabondes, est désormais reconnu pour sa diversité et la qualité de sa programmation musicale, ainsi que son ambiance si particulière et familiale notamment liée aux nombreux bénévoles associés à cette opération.

Le retour des têtes d'affiche !

Après l'annulation en 2020 et le mode Scène locale en 2021, Le Département de la Vienne revient à la formule initiale de son emblématique festival. Des têtes d'affiche cette année dans une dizaine de communes sur l'ensemble du département, pour le faire vibrer avec de belles rencontres, de belles découvertes !

Onze concerts sont donc proposés au public. De Lençloître à Avanton, en passant par Verrières, Saint-Benoît, Monts-sur-Guesnes, Châtelleraut ou encore Valence en Poitou, Ingrandes, Chalandray, Saint-Martin-la-Pallu et Voulême, le reggae, la pop, le rock... résonneront sur le territoire.

L'occasion de (re)découvrir des grands noms de la variété française que sont Bénabar, Native ou bien encore les Négresses Vertes et de se laisser emporter par la voix puissante de Barbara Pravi qui enchante la scène nationale depuis son passage très remarqué à l'Eurovision en 2021.

Nouveauté 2022 : Mise en avant de notre partenaire la Province de Jujuy (Argentine) avec la présence du groupe Tunay, à Valence en Poitou, le 23 juillet prochain.

Les Heures Vagabondes sont organisées en partenariat avec le Groupe Sorégies et le Syndicat mixte Energies Vienne, Harmonie Mutuelle, la SACEM, France Bleu Poitou, France 3 Nouvelle-Aquitaine, la Fédération Départementale des Boulangers de la Vienne et le soutien des communes associées qui s'impliquent fortement avec leurs associations locales. Le CHU de Poitiers est un nouveau partenaire pour la promotion du don d'organes et de tissus.

Retrouvez Les Heures Vagabondes sur le site lavienne86.fr et les meilleurs moments du festival à partager avec vos amis sur Facebook : facebook.com/lesheuresvagabondes et Twitter [@LHV86](https://twitter.com/LHV86)



Les Heures vagabondes de la Vienne



PARTENAIRE DE LA SOIRÉE



Harmonie Mutuelle, acteur global de santé, est devenue depuis juillet 2021 une entreprise mutualiste à mission, en définissant ses objectifs sociaux et environnementaux et en se dotant d'une raison d'être :

“Agir sur les facteurs sociaux, environnementaux, et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs.”

Elle réaffirme ainsi la force de son modèle et concrétise son combat mutualiste dans des engagements mesurables et inscrits dans la durée.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés des particuliers, des entreprises et des entrepreneurs en proposant des solutions assurantielles (en santé, prévoyance, épargne -retraite) pour les accompagner dans la protection et le développement de leur capital humain.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et écologiques, Harmonie Mutuelle protège 5 millions de personnes et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de prestations santé et de placements alimentant l'économie réelle notamment) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques santé.

L'engagement de nos 2 000 représentants élus, l'implication de nos 5 000 salariés, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

DONS D'ORGANES ET DE TISSUS : L'AFFAIRE DE TOUS

Un des enjeux majeurs de santé publique est la transplantation d'organes. Ceci a été réaffirmé par le nouveau plan greffe de 2022. Ainsi de nombreux établissements hospitaliers disposent d'une coordination hospitalière de prélèvements d'organes et tissus (CHPOT).

Au CHU de Poitiers, la CHPOT est une unité fonctionnelle constituée de quatre infirmiers(e)s, de deux médecins et d'un cadre de santé. Dans le cadre de ses missions, la CHPOT gère les prélèvements d'organes et de tissus et participe à la formation et l'information du grand public et des professionnels de santé autour du don.

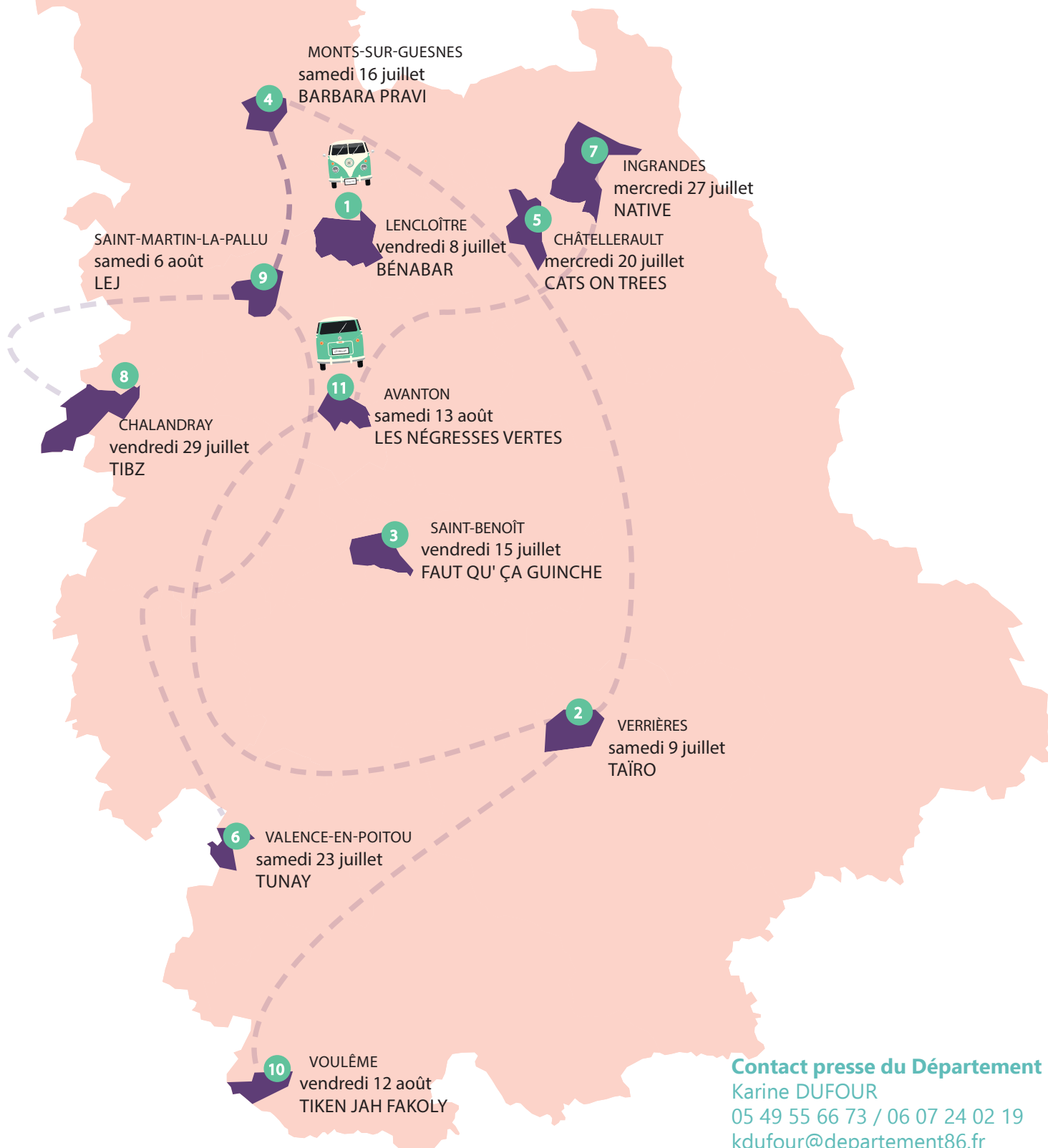
Outre son rôle dans l'activité des prélèvements d'organes et de tissus, la CHPOT a un rôle pédagogique

- La sensibilisation du public sur le don d'organes et de tissus
- L'information, la formation mais aussi l'accompagnement du personnel du Centre Hospitalier

Notre présence sur un évènement tel que les Heures Vagabondes est l'opportunité d'échanger avec le grand public autour ou sur le don d'organes. Le but est d'inciter les personnes à se positionner de leur vivant pour ou contre cette démarche citoyenne.



Les Heures vagabondes de la Vienne



Contact presse du Département
Karine DUFOUR
05 49 55 66 73 / 06 07 24 02 19
kdufour@departement86.fr